Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_058-DE

MORLAIX communauté

Morlaix Communauté
Séance du lundi 9 février 2026
Délibération D26-058

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 32
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 36

Secrétaire de séance : Valérie Scattolin

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily David Guyomar, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plougasnou** : Nathalie Bernard, Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Roger Héré, Odette Colas **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Claude Poder **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Morlaix** : Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen ; **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski à Aude Goarnisson

Était représenté : /

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Locquénolé** : Francis Lebrault **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Morlaix :** Nathalie Barnet **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plouigneau** : Joëlle Huon, Johny Delépine **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec.

Attribution de subventions pour l'année 2026 - Partenariat avec les associations Au Fil du Queffleuth et de la Penzé, Bretagne Vivante et ULAMIR CPIE Pays de Morlaix-Trégor

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientations stratégiques n°7 "Définir une ambition commune pour la transition écologique" et n°10 "Promouvoir, préserver et restaurer le patrimoine naturel et culturel"

Rapporteur : François Girotto

Dans le cadre de leurs compétences, Morlaix Communauté et An Dour consacrent chaque année des moyens pour soutenir des structures œuvrant sur le territoire pour la gestion et la valorisation des sentiers de randonnée, la gestion des réserves naturelles et l'éducation et la sensibilisation à

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_058-DE

l'environnement.

Ce soutien est formalisé dans le cadre d'une convention financière de partenariat établie entre Morlaix Communauté, An Dour, Au Fil du Queffleuth et de la Penzé (AFQP), Bretagne Vivante SEPNB (BV) et Ulamir-CPIE pour la période 2023 – 2025. Par délibération D25-194 du 15 décembre 2025, cette convention a été prolongée au 31 juillet 2027.

En matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, Morlaix Communauté apporte un soutien général aux associations ainsi qu'à leurs actions destinées au grand-public, et accompagne un programme pédagogique sur des thématiques environnementales, dédié aux primaires, maternelles et classes spécialisées. Un classeur dématérialisé de 57 animations, réparties en 5 parcours thématiques (biodiversité, déchets, transition écologique, énergie et eau), est à disposition des établissements concernés sur le site internet de Morlaix Communauté.

En matière de gestion des réserves naturelles, les subventions versées à Bretagne Vivante soutiennent les actions menées sur la réserve naturelle du Cragou/Vergam, la réserve associative des îlots de la baie de Morlaix et, sur un périmètre plus large, pour le suivi des oiseaux d'eau à l'échelle de la baie de Morlaix.

En matière de sentiers de randonnées, les moyens alloués participent à la qualité des itinéraires proposés sur le territoire, par l'appui aux aménagements et au balisage. Ils sont complétés par la reconduction de moyens dédiés à l'entretien de certains itinéraires de randonnées.

Le total de la subvention prévisionnelle liée au programme pédagogique et sa nouvelle répartition pour l'année 2026 sont détaillés ci-après :

	Au Fil du Queffleuth et de la Penze	Bretagne Vivante	Ulamir-CPIE	Total
Service public de l'eau - An Dour	8 643,96 €	3 489,46 €	13 387,79 €	25 521,21 €
Morlaix Communauté	13 448,07 €	579,93 €	11 028,55 €	25 056,55 €
TOTAL	**22 092,03 €**	**4 069,39 €**	**24 416,34 €**	**50 577,76 €**

La synthèse des montants pour l'ensemble des domaines d'actions couverts par ces conventions au titre de 2026 s'établit comme suit :

	Au Fil du Queffleuth et de la Penze	Bretagne Vivante	Ulamir-CPIE	Total
Année 2026	**64 992,03 €**	**46 681,39 €**	**57 816,34 €**	**169 489,76 €**
Dont Morlaix Communauté	*50 498,07 €*	*21 241,93 €*	*38 578,55 €*	*110 318,55 €*
Dont An Dour	*14 493,96 €*	*25 439,46 €*	*19 237,79 €*	*59 171,21 €*

Un projet d'avenant n°4 comportant la maquette financière actualisée pour 2026 ainsi que les conventions initiales sont proposés en annexes à la présente.

Vu l'avis favorable de la commission Économie-Tourisme-Commerce du 20 janvier 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission Transition écologique et énergétique du 20 janvier 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission Eau-Biodiversité du 28 janvier 2026 ;

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_058-DE

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver l'avenant n°4 à la convention de partenariat avec les associations Au fil du Queffleuth et de la Penzé, Bretagne Vivante, ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix Trégor, ainsi que le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Ulamir-CPIE pour l'entretien de certains itinéraires de randonnée,**
- **d'attribuer, pour l'année 2026, les subventions aux associations précitées conformément au tableau de synthèse ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°4.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Valérie Scattolin

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté